

Lancé en 2021, l'Atlas de la Biodiversité interCommunale (ABC) de Saint-Étienne Métropole a permis d'améliorer les connaissances naturalistes sur le territoire, de mieux les prendre en compte dans les projets d'aménagement du territoire et de les partager au plus grand nombre.

Les données présentées dans ce document ont été recueillies au cours de l'ABC entre 2021 et 2023 mais également lors de prospections antérieures. Elles ne sont pas exhaustives mais font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité sur la commune.

## Les chiffres clés

378 espèces végétales  
 222 espèces animales  
 dont 45 patrimoniales

## Saint-Héand : Fiche d'identité

Superficie : 31.3 km<sup>2</sup>  
 Nombre d'habitants (en 2020) : 3 659  
 Altitude minimale et maximale : 451–897 m

## Un milieu naturel remarquable



Hêtraie

## Une espèce phare



Le milan royal (*Milvus milvus*)

## Les espèces à Saint-Héand

| Groupe d'espèces                 | Nombre de données | Nombre d'espèces<br>(à l'échelle de la métropole) | Nombre d'espèces sur<br>liste rouge*<br>(à l'échelle de la métropole) |
|----------------------------------|-------------------|---|---|
| Mammifères (sans chauves-souris) | 243               | 17 (43)   | 5 (11)  |
| Chauves-souris                   | 11                | 5 (24)  | 2 (12)  |
| Oiseaux                          | 10373             | 126 (222)   | 36 (65)   |
| dont nicheurs                    | 4613              | 91 (145)  | 38 (72)   |
| Reptiles                         | 98                | 6 (15)  | 0 (4)   |
| Amphibiens                       | 311               | 10 (16)   | 2 (6)   |
| Odonates                         | 69                | 17 (52)   | 0 (16)  |
| Papillons                        | 312               | 41 (109)  | 0 (9)   |
| Végétaux                         | 1474              | 378 (1912)  | 0 (38)  |
| <b>Total</b>                     | <b>12891</b>      | <b>600 (2393)</b>                                 | <b>45 (161)</b>   |

\* espèces sur Liste Rouge de l'UICN (NT, VU, EN, CR)

## Zoom sur les enjeux

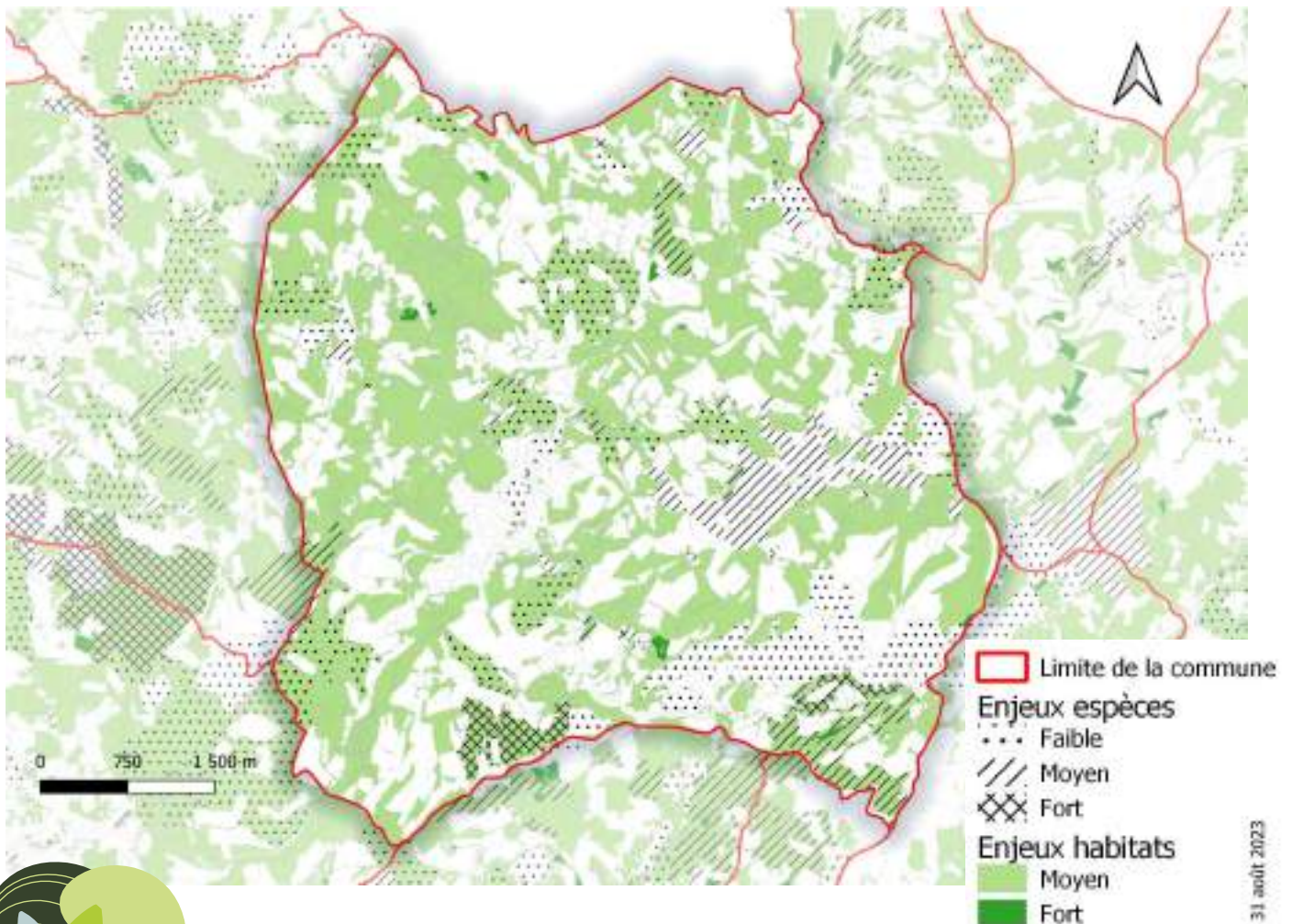
L'ensemble des boisements situés sur la marge sud de la commune constituent un bel ensemble forestier dominé par les feuillus. Il s'étend du ruisseau de Mallevall à l'ouest (amont du bois de Monichard) jusqu'au Mont Morin à l'est. De nombreuses espèces forestières, le pic mar et le pouillot siffleur par exemple, y trouvent les conditions nécessaires pour s'y reproduire.

Des complexes de prairies naturelles sont également réparties tout le long du ruisseau de Pélussin.

*Boisement de feuillus et prairies naturelles sur les pentes, secteur de Poizat à Saint-Héand*



## La carte des zones à enjeux métropolitains



# Focus sur les espèces patrimoniales

## Milan royal : ⚠️

Ce rapace emblématique est caractérisé par sa queue rousse fourchue et une silhouette assez fine. Le milan royal niche dans des milieux boisés mais chasse de petits mammifères dans le bocage. Plusieurs couples sont connus sur le territoire.



## Putois d'Europe :

Ce mammifère carnivore aux mœurs crépusculaires présente un pelage brun et un masque facial blanc. Il apprécie les secteurs boisés, y compris les ripisylves. Bien que présent sur une bonne partie du territoire, les observations restent très éparées.

## Triton crêté : ⚠️

Grand triton sombre au ventre jaune tacheté de noir, les mâles portent une crête dorsale au début du printemps. Il apprécie les mares profondes, ensoleillées et végétalisées dans le bocage.



⚠️ Espèce protégée

## Atouts

- Réseau de haies arborées encore bien présent.
- Réseau de mares avec des espèces patrimoniales.
- Prairies humides dans les vallons.
- Boisements de feuillus.

## Pressions

- Urbanisation impactant les milieux agricoles et naturels qui s'est poursuivie encore récemment.
- Intensification des pratiques agricoles et notamment sur l'utilisation des prairies naturelles qui se banalisent.
- Les plantations de résineux viennent supplanter ponctuellement les feuillus.

## Pistes d'action (basées sur le Guide en faveur de la biodiversité)

- Participer à l'enquête « Mission Hérisson » (Fiche C4).
- Préserver et restaurer le réseau de haies et les prairies naturelles (Fiches P1 et P2).
- Favoriser l'effraie des clochers (Fiche P5).
- Renforcer la gestion différenciée des espaces verts (Fiche P9).
- Communiquer et sensibiliser les habitants à la nature communale (Fiches S) comme par exemple, organiser des chantiers participatifs (Fiche S6).

## Pour aller plus loin...

Pour davantage de ressources techniques et bibliographiques, vous pouvez consulter le site : [engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr](http://engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr)

Pour toute question concernant cette action, vous pouvez nous contacter via : [engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr](mailto:engageepourlanature@saint-etienne-metropole.fr)



Saint-Etienne Métropole  
2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Etienne Cedex 1

[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)



11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@fne-aura.org](mailto:loire@fne-aura.org)

04 77 41 46 60



Agir pour  
la biodiversité

11 rue René Cassin  
42 100 Saint-Etienne

[loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr)

04 77 41 46 90



Coordination : Emilie Joly - FNE Loire

Maquette : Anna Marsollier - FNE Loire

Rédaction : Emilie Joly, Anna Marsollier, Amélie Potignon - FNE Loire ; Emmanuel Véricel, Nicolas Lorenzini - LPO AuRA

Relecture : Renaud Doitrand - FNE Loire ; François Jeanne - LPO AuRA

© photos : Hêtraie (p.1) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Milan (p.1) : René Diez - LPO AuRA ; Vallée (p.2) : Amélie Potignon - FNE Loire ; Milan (p.3) : Yves Thonnerieux - FNE Loire ; Putois (p.3) : André Ulmer - FNE Loire ; Triton (p.3) : Antoine Csutoros - FNE Loire

Publication : 08/2023

Projet financé par l'OFB et Plan France Relance

